

La lettre i-St@ge n°45- Mai 2018.

i-St@ge

Votre
Partenaire

Formation

www.istage-formation.org

Les «aventures» de fin d'année...

Lorsque l'on parle de la période mai- juin aux techniciens territoriaux, on perçoit souvent chez eux une angoisse relative à l'accueil des prestations associatives ou scolaires dans leur collectivité... Angoisse présente aussi chez les enseignants....

Ces moments qui devraient être une fête pour tous, enfants, enseignants, animateurs, parents et publics, sont en effet souvent occasion de conflits, de stress et de déceptions mutuelles, dues à une mauvaise compréhension des implications et obligations de chacun dans le contexte un peu excitant qu'est le spectacle.

C'est généralement la prise en compte des obligations de sécurité qui sera la source des conflits entre les « artistes » et leur encadrement d'une part, et les équipes techniques d'autre part. Le fait que ce soit un spectacle amateur n'exonère en effet pas du respect de la réglementation souvent ignorée du milieu associatif comme de celui des établissements d'enseignement, quand elle n'est pas « aménagée » par convenance par les techniciens...

Il y aurait bien besoin d'un peu de pédagogie à tous les niveaux des partenaires concernés. Auprès des techniciens d'abord : bien comprendre les enjeux du spectacle scolaire ou associatif, les « inquiétudes » des enseignants. Un peu plus de compréhension du travail, de l'utilisation des instruments, de l'action théâtrale ou de l'esthétique de la danse ne peut nuire... Auprès des enseignants et des responsables associatifs, ensuite : un lieu de spectacle est dangereux et les obligations de sécurité qu'imposent les techniciens ne sont pas des caprices, mais des réalités qui s'appuient sur une réglementation faite pour que tout se déroule au mieux : « show must go on », mais dans les meilleures conditions ! S'en informer, c'est aussi contribuer à la réussite du spectacle... En informer ensuite les élèves, c'est les accompagner dans la compréhension du déroulement d'un spectacle professionnel auquel ils pourront assister plus tard. Auprès des parents et amis, enfin. Afin qu'ils comprennent qu'en dépit de l'attention qu'ils portent à leur progéniture, et même s'ils souhaitent immortaliser l'événement, leurs déplacements ou installations doivent obéir à certaines règles. Là aussi, ce sera aux techniciens et organisateurs de faire preuve de pédagogie !

Quand nous réalisons un stage « technique » pour les enseignants artistiques, nous nous efforçons que le message « passe »... De même que nous invitons les techniciens à un peu de patience et de pédagogie envers les artistes !

Après tout, nous avons tous les mêmes objectifs !!

Patrice Creveux.

Les prochaines formations organisées avec le CNFPT...

Sécurité des spectacles. Préparation à la Licence d'entrepreneur. INSET Nancy.
28 mai et 1^{er} juin 2018.

Renseignements et inscriptions :
JeanMichel.Berlemont@cnfpt.fr

Utiliser l'éditeur de partitions FINALE-niv1.

Du 2 au 4 juillet 2018, CNFPT Grande Couronne.
Renseignements et inscriptions :
fabienne.echard@CNFPT.fr

Bases techniques du spectacle

Du 3 septembre au 12 décembre 2018. (12 jours)
Perfectionnement Régie de Plateau
6 et 7 septembre 2018.

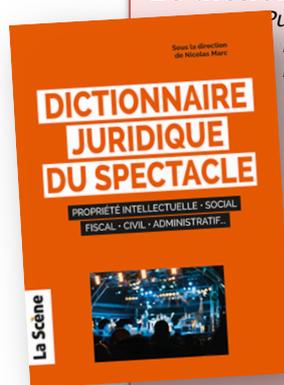
CNFPT Grande Couronne.

Renseignements et inscriptions :
Florence GILLARD. Florence.gillard@cnfpt.fr

Le FAR veille...

Le FAR, implanté à Hérouville près de Caen, est l’un de nos partenaires au sein du Réseau National Musique et Handicap. Il propose un agenda cartographique des festivals de musiques actuelles organisés en Normandie. En cliquant sur la carte accessible par le lien ci-dessous, il est ainsi possible de découvrir où sortir en Normandie, mais aussi de permettre aux artistes de se valoriser par leurs prestations dans le territoire normand. Les informations présentes dans cet outil sont issues d’une démarche de veille de l’agence musicale régionale.

<https://www.le-far.fr/festivals-in-situ>



Le dictionnaire juridique du spectacle...

Publié aux éditions LA SCENE, sous la direction de Nicolas Marc, le directeur des BIS de Nantes, l’ouvrage réunit des définitions claires et synthétiques des mots spécifiques du droit dans les domaines du spectacle et de la culture.

L’ensemble des aspects liés au spectacle, la propriété intellectuelle, le droit social, fiscal, civil, administratif sont abordés et proposent une vision de l’environnement juridique du spectacle. Il permet un accès complet et large à toutes les définitions, concepts et notions clés utiles au quotidien et constitue un outil d’exploration pour les non-spécialistes et un indispensable recueil d’informations pour les acteurs de la vie culturelle et les professionnels du droit. <http://www.lascene.com>



Nous serons présents du 1^{er} au 3 juin prochains sur le Salon Musicora à la Grande Halle de la Vilette à Paris, où nous serons hébergés par nos amis de Keyboards Recording et nous aurons plaisir à vous accueillir...

Printemps Music&Tech 2018...

L’agglomération Bourges Plus souhaite profiter de la visibilité culturelle que lui offre le Printemps de Bourges pour structurer une filière « MTN21 – Musique et Technologies Numériques 21^{ème} siècle ». Cette démarche s’inscrit dans la perspective de faire de Bourges, une Cité musicale et numérique, tout au long de l’année et non plus seulement durant la semaine du Printemps. La filière Musique et Technologies Numériques s’appuiera sur les structures de formation déjà présentes sur le territoire, tels que l’INSA (Institut National des Sciences appliquées), l’ENSA (École Nationale Supérieure d’Art) et l’Estacom (École supérieure de communication). Le dispositif accompagnera sur toute la région Centre-Val de Loire l’ensemble des acteurs : des étudiants et universitaires aux entreprises, en passant par les musiciens. Afin de soutenir les initiatives innovantes, un incubateur rattaché à la dynamique French Tech, sera dédié aux startups du segment de l’activité numérique. Dès maintenant, une petite douzaine d’entreprises sont partenaires du projet. (infos Agglomération Bourges Plus - <http://www.agglo-bourgesplus.fr/>)

Les fondamentaux du droit d’auteur en ligne...

L’Université Paris-Sud / Paris-Saclay et Sacem Université, le département pédagogique de la Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique (SACEM) ont mis en commun leurs compétences et leur savoir-faire afin de proposer un Mooc qui expose les fondamentaux du droit d’auteur : qu’est-ce qui est protégé ? Pourquoi et depuis quand protège-t-on l’œuvre de l’esprit ? Au bénéfice de qui ? Quelle est l’étendue de cette protection ? Avec quelles limites et quelles sanctions en cas de violation ?

Des universitaires spécialistes de la question développeront ces contenus, grâce à des modules vidéos et à différents compléments théoriques et pratiques. Ce Mooc se déroule sur neuf semaines. Une attestation de suivi est transmise à l’issue du cours qui s’adresse à un public de niveau Bac+2 ou Bac+3 et aux professionnels qui cherchent à découvrir, à se former ou à acquérir des connaissances particulières dans le domaine du droit d’auteur.

<http://www.cerdi.u-psud.fr/> <https://societe.sacem.fr/universite>



On ne présente plus Gildas Lefevre, expert du monde de la musique depuis de nombreuses années...

Il met dorénavant son expérience au service des projets artistiques en proposant une palette de services (bio, communication, réalisation de site, Community management), mais aussi dans l’accompagnement de la mise en œuvre du projet sur le plan de sa communication et de son développement...

<https://www.gildas-lefeuvre.com/conseil>

EduKson est une plateforme-ressource

d’éducation au sonore et de prévention des risques auditifs liés à l’écoute et la pratique des musiques amplifiées. Le site s’adresse au grand public (jeunes, parents...) et aux professionnels (éducation, santé, spectacle vivant...). Il regroupe une plateforme d’information ludique pour le public (lexique, conseils, jeux...), un recensement des outils et actions de prévention au niveau national & régional (spectacles Peace & Love©, ateliers, livrets...) et des contenus pédagogiques pour alimenter les enseignements (par matières, par cibles...) en cours de développement.

EduKson est partenaire d’Agi-Son. <http://www.edukson.org>

Les prochaines formations i-St@ge...

- Prise de son « live » des instruments de musique : 4 au 6 juin. Le stage aborde les principes fonctionnels des instruments, les caractéristiques de jeu et le fonctionnement des équipements afin d’optimiser le couplage « instrument/ technique ». Le stage s’adresse à des techniciens ou des musiciens.
- Exploiter les équipements audio en spectacle : 25 au 29 juin. Le module fera le point sur les technologies « avancées » utilisées dans les techniques du son, et permettra une approche de leurs réglages et de leur utilisation.
- Connaissance des équipements du spectacle à l’usage des administratifs : 25 au 27 juin. Le module fait une présentation détaillée des matériels techniques afin d’apporter aux administratifs une notion de leur utilisation pratique susceptible de les aider à en comprendre l’utilité dans une fiche technique. Nous contacter pour toute info utile ou inscription...